

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie Châssis de camion	Marque HENSCHEL	Désignation du type / Signe de reconnaiss. Direction avancées H S 115 A - Entraînt. 4 roues	Bordereau-type N° 1306
---------------------------------------	---------------------------	--	---------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désign. "HS 115 A" à droite vers marchepied cabine, dev. garde-boue
 N° de châssis frappé A l'avant, à droite latér. s/longeron, derrière jumelle ressort avant
 N° de moteur frappé A droite, centre bloc moteur, sous la 3e et 4e buse injection et s/plaq.
 Constructeur du châssis **HENSCHEL & SOHN G.m.b.H., KASSEL (D)**
 Constructeur du moteur **HENSCHEL & SOHN G.m.b.H., KASSEL (D)**

MOTEUR HENSCHEL Marque et type 522 D P Genre En ligne, OHV susp. Carburant Mazout Nombre cyl. 6 Temps 4 Allèges 100 mm. Course 130 mm. C.V.-impSt 31,200 Cylindrée totale 6'126 cm³ C.V. frein 115 Refroidissement Eau Empl. du moteur A l'avant	CHASSIS Nombre d'essieux 2 Entraînement sur toutes les roues 1. Frein A pied: A air comprimé KNORR sur toutes les 4 roues. 2. Frein A main: Mécanique, à tambour, à rattrapage, sur roues arrières. 3. Frein Moteur: S/schappement Frein de remorque Prise pr. freinage indir. Direction Avancées - A gauche Crochet de remorque S/demande Nombre de vit. avant 5 + réduction Vit. en 1 ^{er} vit. 5,8 en prise dir. 65 km/h.	CARROSSERIE HENSCHEL & Sohn Constructeur KASSEL Genre / Forme Cabine fermée avancées Entièrement Exec. indiv. Nombre de portes cabine 2 Nombre de places ass. Total 2 Avant 2 Milieu -- Arrière -- Nombre de places debout --- Pour motos: Siège arrière --- Sidecar ---
--	---	--

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	6'200 kg.	6'200 kg.	10'500 g.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	kg.	kg.	--- kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	kg.	kg.	22'500 kg.
Pneumatiques: Dimension	10.00 - 20 Extra HD	10.00 - 20 Extra HD	simples / doublets
Capacité de charge (par pneu 3'190 kg.) par essieu	6'380 kg.	6'380 kg.	kg.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V. resp. 24 V.

Syst. antibloquant Ampoules Bilux à cutter
 Feux rouges 2, combinés 5 W.
 Editeurs du No de contr. 1, combinés, 5 W.
 Emplacement De chaque côté paroi arr. cabine en haut
 Essuie-glace 2, électriques

Phares: Marqués
 HÉLIX
 (2) dans les phares
 5/partie sup. cabine, ext.
 Feux stop 2, combinés 15 W.
 Indicateurs de direction: Syst. 2 flèches
 AV. Lampo
 Avertisseur 1 ext. électr. (1 ton)

DIMENSIONS

Voie { avant	1.890 mm.
{ arrière	1.890 mm.
Largeur hors-tout	AV 2.250 AR
Empatement	± 50 mm
Longueur hors-tout	3.850 mm.
Longueur hors-tout	6.170 mm.
Hauteur (non chargé)	2.610 mm.
Garde au sol	370 mm.
Porte à faux, arrière	950 mm.
Crochet de remorque (haut, dep. sol)	900 mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	950 mm.
Diamètre de braquage ext. gauche	18,20 m.
Diamètre de braquage ext. droite	17,80 m.

1)

Dim. Intérieures	mm.
Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur intérieure	mm.
Haut. du pont dep. la sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

*) OBSERVATIONS

Co trein à main à rattappage
 claque est autorisée à titre d'essai en vue de
 rassembler des expériences (Décision de la Com.
 d'experts du 12.3.1954)
 Equipement: Treuil à l'avant du vhc. (Faut-à-tive
 utilisé depuis l'arrière par-dessous la tbc.)
 Mesure du bruit: A 7 m. latéralement
 Au régime maximum d'utilisation = 93 Thono (2)

1) 2)

Diamètre de braquage: La direction doit être
 réglée de telle façon que ni d'un côté, ni de
 l'autre le diamètre de braquage maximum de 18
 mètres ne soit dépassé.
 2) Bruit: Trop fort: le maximum de 90 Thono ne
 doit pas être dépassé (Circ. DFP du 15.4.53)
 Charge utile: Ne doit dépasser
 5 tonnes pour pont normal
 4 tonnes à pour pont basculant, fourgons, et
 autres catégories spéciales.

Lieu et date de l'expertise-type

BERNE, le 6 mars 1954

La commission d'expertise-types

Catégorie
Bicyclette
av. moteur auxiliaire

Marque
HEINKEL

Désignation du type / Signe de reconnaissance.
Perle

Borderau-type
No 1606

Moyens de reconnaissance du type Désign. " Heinkel Perle " latéralement s/réservoir carburant
 No de châssis frappé Sous la selle, derrière réservoir, au-dessus du garde-boue arrière.
 No de moteur frappé A l'avant, à droite, sur carter moteur, sur plaquette constructeur
 Constructeur du châssis HEINKEL A.G., STUTTGART - Zuffenhausen (D)
 Constructeur du moteur HEINKEL A.G., STUTTGART - Zuffenhausen (D)

MOTEUR

Marque et type HEINKEL ⁴⁷⁷ A-1
 Genre Moteur aux.p.bicycl.
 Carburant Benzine/ huile
 Nombre cyl. 1 Taux 2
 Alésage 39 mm.
 Course 41,8 mm.
 CV. Impôt 0,254
 Cylindrée totale 49,93 cm³
 CV. frein 1,5
 Refroidissement Air
 Empl. du moteur Centre en bas

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roue arrière (chaîne)
 1. Frein A pied : Mécanique, à tambour, rétropédalage/tringle, s/roue arrière
 2. Frein A main : Mécanique, à tambour, à câble, sur roue avant.
 3. Frein ---
 Frein de remorque ---
 Direction Guidon normal
 Crochet de remorque ---
 Nombre de vit. avant 2
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 40 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur HEINKEL A.G.
 STUTTGART-Zuffenh.
 Genre / Forme Bicyclette
 avec moteur auxiliaire
 Nombre de portes ---
 Nombre de places ass. Total 1
 Avant --- Milieu --- Arrière ---
 Nombre de places debout ---
 Pour motos: Siège arrière ---
 Sidécar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RS)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	--- kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	15 kg.	19 kg.	34 kg.
Charge utile	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti du train roulier (santion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	23 x 2.00		simple double
Capacité de charge (par pneu 90 kg.) par essieu	90 kg.	90 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A. MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

- 1) S'YR. antilaboussant Ampoule à stampe filamment 1) Phares: Marquée H E L V A
- Feux de position --- Feux rouges 1, combine av. catadioptrique, 5 W. (1) Feux stop --- Eclairage du N° de contr. --- Emplacement --- Essuie-glace ---
- Indicateurs de direction Syst. ---
- 1 timbre de bicyclette

DIMENSIONS

mm. ---	Voie } avant
mm. ---	Voie } arrière
mm. ---	Largeur hors-tout AV. 715 AR.
mm. 1:175	Empatement
mm. 1:780	Longueur hors-tout
mm. 930	Hautour (non chargé)
mm. 155	Garde au sol
mm. ---	Porte à faux, arrière
mm. ---	Crochet de remorque (cent. dep. sol)
mm. ---	Crochet de remorque (ports à l'aux)
mm. ---	Diamètre de freinage ext. gauche
mm. ---	Diamètre de freinage ext. droite
mm. ---	Dim. Intérieures
mm. ---	Longueur du pont de charge
mm. ---	Largeur du pont de charge
mm. ---	Hauteur Intérieure
mm. ---	Haut. du pont dep. le sol
mm. ---	Ridelles (hauteur)

OBSERVATIONS

Machine équipée de pédales av. perles jaunes réfléchissantes.

(*) Ampoule à pas de vis avec douille en caoutchouc de sécurité.

Mesure du bruit: A 7 m. latéralement

Au régime max. d'utilisation (40 km/h) = 74 Phons

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (rel. R2)

1) Phare: Doit être équipé d'une ampoule Bilux à cullier ou modifié de telle façon qu'aucun éblouissement ne soit possible. (art. 2, al. 3 DCF. du 28. 12. 1950)

ZURICH, le 1. 6. 1955

Lieu et date de l'expertise-type La commission d'experts-typés